

BULLETIN D'INFORMATION

Adhésion 2026
(10 euros)
sur www.ansfc.fr



LA VIE ASSOCIATIVE

MISSION PERINAT : AUDITIONS

L'ANSFC a participé aux auditions organisées dans le cadre des travaux du plan périnatalité et mis en avant la nécessité de repositionner les sages-femmes, et en particulier les sages-femmes coordinatrices, au cœur du système de soins périnataux :

- renforcer la coordination entre la ville et l'hôpital afin d'assurer des parcours de soins plus fluides, cohérents et sécurisés
- développer une organisation territoriale plus décloisonnée, pluridisciplinaire et adaptée aux besoins des populations (les sages-femmes coordinatrices y occupent une place stratégique grâce à leur connaissance fine des réalités locales et leur capacité à structurer les parcours).
- encourager des modèles organisationnels innovants, comme les postes mixtes ou les coopérations inter-établissements, afin d'améliorer la qualité des prises en charge.

L'ANSFC a également souligné le besoin d'une revalorisation globale du métier, incluant une meilleure reconnaissance des compétences, une évolution des carrières, un accès accru aux responsabilités et une clarification des statuts. L'ensemble de ces mesures a été présenté comme indispensable pour renforcer durablement la place des sages-femmes, améliorer l'organisation des soins périnataux au bénéfice des patients et des territoires.

Collaboration ANSFC / ANAP : deux guides pratiques en préparation

Dans le cadre de leur collaboration, l'ANSFC et l'ANAP unissent leurs expertises pour accompagner les équipes sur le terrain. Un groupe de travail, réunissant des membres du Conseil d'Administration de l'ANSFC et l'ANAP, travaille actuellement à l'élaboration de deux guides pratiques :

La mise en place d'hôpitaux de jour (HDJ) en gynécologie et périnatalité

Les centres périnataux de proximité (CPP)

Le groupe de travail s'est déjà réuni à trois reprises et poursuit activement ses travaux. Les guides, dont la finalisation approche, seront prochainement mis à votre disposition. Restez connectés, nous vous tiendrons informés dès leur publication !

Les 42èmes journées d'études de l'ANSFC se dérouleront à TOURS les 7, 8 et 9 octobre 2026

Lien inscription adhérente : <https://ansfc.fr/produit/journees-detudes-adherente/>

Lien inscription non adhérente : <https://ansfc.fr/produit/journees-detudes-non-adherente/>

Lien programme : [42-E-JOURNEES-PROGRAMME.pdf](https://ansfc.fr/produit/journees-detudes-non-adherente/42-E-JOURNEES-PROGRAMME.pdf)

HAS : GROUPES DE TRAVAIL RATIOS

La loi n° 2025-74 du 29 janvier 2025 confie à la Haute Autorité de santé (HAS) l'élaboration d'un avis sur les ratios minimaux de soignants par patient hospitalisé. La première phase de ces travaux, lancée à la suite de la note de cadrage du 16 juin 2026, concerne les secteurs de l'obstétrique et de la néonatalogie.

Dans un contexte de fortes tensions sur les ressources humaines hospitalières, la HAS a fait le choix d'associer étroitement les professionnels de terrain afin d'objectiver les besoins et de construire des recommandations fondées sur l'expertise des équipes.

Les travaux s'appuient sur une méthode de consensus formalisé réunissant trois groupes complémentaires :

- un groupe de pilotage, chargé de l'analyse scientifique et de l'élaboration des propositions ;
- un groupe de cotation, chargé d'évaluer ces propositions selon une méthode structurée ;
- un groupe de lecture, chargé de relire et de commenter les documents produits.

Les experts participent à ces travaux à titre individuel, sur la base de leur expertise.

L'ANSFC se réjouit de la participation de plusieurs de ses membres à ces groupes de travail. Leur contribution témoigne de la reconnaissance de leur expertise et permettra de porter l'expérience du terrain dans l'élaboration de recommandations nationales visant à définir des ratios soignants/patients adaptés aux besoins des nouveau-nés, de leurs familles et des équipes soignantes

Webinaire "Coopération interprofessionnelle" : retour sur un temps fort d'avril

Le 16 avril 2026, notre association a organisé, dans les studios du LEN MEDICAL, un webinaire de 2h consacré à la coopération interprofessionnelle, à travers trois expériences de terrain inspirantes : l'ouverture des plateaux techniques, le zéro séparation mère-enfant, et la prise en charge des patientes vulnérables. Trois angles complémentaires pour montrer comment des équipes, en travaillant ensemble, font évoluer les pratiques au bénéfice des familles.

Ce webinaire a rassemblé environ 200 sages-femmes coordinatrices connectées, preuve de l'intérêt fort de la profession pour ces sujets. De nombreuses questions ont été posées en direct, témoignant d'échanges riches et concrets entre les participantes. Au-delà de la présentation des projets, ce moment a surtout été un véritable partage d'expérience : chaque intervention a permis de mettre en lumière des solutions déjà mises en œuvre sur le terrain, avec leurs bénéfices mais aussi leurs difficultés de mise en place. Autant de retours précieux qui donnent des idées concrètes pour s'en inspirer et adapter ces démarches dans d'autres maternités, en fonction des réalités et contraintes de chaque établissement.

Parmi les intervenantes, Anne, sage-femme coordinatrice du secteur naissance de la maternité de Chambéry est venue présenter un projet porté par son équipe : l'accueil du nouveau-né en secteur naissance- Objectif zéro séparation. Elle nous livre son témoignage : « Participer à ce webinaire a été une très belle première expérience pour moi au sein de l'association. J'y intervenais pour présenter le projet que nous avons développé en équipe : promouvoir le peau à peau lors des naissances par césarienne. C'était un vrai plaisir de pouvoir partager cette expérience et de mettre en avant des avancées qui ont du sens pour les familles comme pour les équipes.

Je repars de cette expérience avec de très bons souvenirs, de belles rencontres et la satisfaction d'avoir pu contribuer, à mon échelle, à promouvoir les collaborations interprofessionnelles autour d'un projet qui me tient particulièrement à cœur. »

Un grand merci à toutes les intervenantes pour la qualité de leurs interventions et pour avoir partagé, avec autant d'authenticité, leur expérience du terrain.

Retrouvez les présentations sur notre site internet : <https://ansfc.fr/>

CLAP : COMITE DE LIAISON POUR L'AVENIR DE LA PROFESSION

La profession franchit une étape majeure avec la création du Comité de Liaison pour l'Avenir de la Profession (CLAP), lancé à l'initiative de l'ONSSF. Au-delà de cette nouvelle dynamique de coordination, c'est une volonté commune qui s'exprime : porter une stratégie nationale concertée, parler d'une seule voix sur les grands enjeux de la profession et contribuer à la construction des parcours de santé de demain.

Reconnaissance pleine et entière de la profession médicale de sage-femme, intégration au corps médical hospitalier et à la gouvernance hospitalière, reconnaissance économique de l'exercice avec la poursuite de la convergence tarifaire des actes à compétence partagée, renforcement des soins primaires et du suivi gynécologique de prévention, refondation de l'organisation de la périnatalité... le CLAP ouvre une nouvelle dynamique au service des femmes, des enfants et des familles.

Parce que l'avenir des parcours de soins repose sur la complémentarité des compétences, les sages-femmes réaffirment un principe simple : la coopération entre les professionnels de santé est plus forte que l'opposition.

Le CLAP réunit le CONSEIL NATIONAL PROFESSIONNEL de MAÏEUTIQUE-, l'ONSSF (Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes), l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SAGES-FEMMES (A P S F), l'AFSFA Association Française des SF Acupuncteurs, l'ASSOCIATION NATIONALE DES SAGES-FEMMES COORDINATRICES et l'Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes (UNSSF).